



14ème législature

Question N° : 98390	De M. Michel Liebgott (Socialiste, écologiste et républicain - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >recherche	Tête d'analyse >chercheurs	Analyse > non-titulaires. établissements publics. contrats. renouvellement.
Question publiée au JO le : 02/08/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés que rencontrent les chercheurs de l'INRA à poursuivre leurs travaux quand la majeure partie du temps, leurs contrats d'un an n'est pas renouvelé. Or ces chercheurs contribuent à des recherches de haut niveau, font progresser les connaissances et participent au développement de l'innovation pour produire durablement, préserver l'environnement et améliorer l'alimentation humaine. Or ils sont reconnus au niveau international pour être parmi les meilleurs au monde. Certains sont amenés à partir à l'étranger afin de pouvoir poursuivre sereinement leurs travaux, ce qui pénalise considérablement les perspectives de la recherche en France à moyen et long termes. Aussi, il lui demande si des mesures spécifiques sont prévues pour pallier ces difficultés.